AVIS DE COURSE

BLAYAISE 2019
13 et 14 AVRIL 2019
BOURG EN GIRONDE/ BLAYE
BLAYE NAUTIQUE
5B

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLESFONDAMENTALES

La régate sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),

1.2 Les règlements fédéraux,

1.3 Les règles de classes si appliquées à l'épreuve.

1.4 Les régles du championnat de l'estuaire de la GIRONDE 2019

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à

3.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception :
A – B - C – D – E de la norme CE.
Pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en **5°catégorie** de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation de l'épreuve ; **Côtière**

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

3.1.2 Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable :
D'un coefficient minimum de : 6 Net

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant, à richard.jeanpaul101@gmail.com au plus tard le 10 Avril 2019

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- *leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition*
- *ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,*
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de Word Sailing
- le certificat de jauge ou de conformité
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4.DROITS A PAYER

4.1 Les droits requis sont les suivants :

Séries	Inscriptions
Toutes	0€

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription et émargement:

Jours et Date	Heure Début	Heure Fin
Samedi 13 Avril 2019	11H30 sur le ponton de Bourg	13H00
Dimanche 14 Avril 2019	Au Club house Blaye Nautique 8H00	8H30

5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
13 Avril 2019	13H30 à Bourg/Gironde	toutes
14 Avril 2019	9H00 à Blaye	toutes

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après ; 15 h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

☒Affichées suivant les prescriptions fédérales

☒Disponibles en version électronique à l'adresse suivante : BLAYENAUTIQUE33.COM

7. PARCOURS

7.1 Les parcours seront : ☒ **Côtiers** ☒ **Construits**

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit ci-dessous : Dordogne et Estuaire de la Gironde.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

Toutes les classes inscrites à l'épreuve		

9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de **3** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand **4** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand **6** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

9.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps suivant le découpage du championnat estuaire.

BATEAUX HABITABLES			
Flottes	Groupes	Rating net	Type de bateaux
Flotte 1 (flamme 1)	A,B,C,D et R	*De 6à ≤ 13.5*	Croiseurs légers et régate
Flotte 3 (flamme 3)	C, D et R	*> 13,5 et < 20.5*	Croiseurs dplt normal et régate
Flotte 5 (flamme 5)	D et R	*≥ 20.5*	Croiseurs dplt normal à lourd Régate

10. PLACE AU PORT

Emplacement au port : Le samadi soir les bateaux pourront être ammarés à la halte nautique de Blaye ou au mouillage le long de l'ile Nouvelle.

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU *[DP]*

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

12. COMMUNICATION RADIO *[DP]*

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Une remise des prix sera oranisée dans la citadelle de Blaye par les « BLAYE COTE DE BORDEAUX »

14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Une soirée PAELLA sera organisée au château GRESSINA au prix de 15€.

Un service de navette sera à votre disposition pour ceux qui n'ont de véhicule sur place.Résevation à: frederique.grassian@orange.fr tel : 06 14 46 60 92

Au plus tard le 7 AVRIL

16. HEURE DE LA MAREE DURANT L'EPREUVE

Port	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
BOURG/GIRONDE		13/04		13H51	44
BLAYE		13/04	20H26	13H28	44
BLAYE		14/04	9H10/22H01	14H58	44/46